



**Réduire.** Selon une analyse récente de la société S&P Global Platts, spécialisée dans la fourniture de données sur les marchés de l'énergie et des produits de base, le prix du plastique recyclé en Europe serait, pour la première fois, devenu sensiblement plus élevé que celui de la résine vierge. Pour les auteurs de l'étude, cela induit le risque qu'une partie des utilisateurs revienne à des pratiques moins écologiques. Mais cela démontre aussi que la demande se développe. Cela étant, on ne peut écarter l'idée que si la situation perdurait, la consommation de plastique vierge retrouverait des couleurs, alimentant du même coup les futurs gisements de déchets. Certes, cela pourrait, grâce à un effet d'échelle, réduire les coûts de collecte, mais sans résoudre automatiquement les problèmes de pollution. Aussi serait-il préférable de profiter de ce dynamisme du marché du plastique recyclé pour accélérer les investissements permettant d'améliorer la collecte et les processus de traitement des déchets. Car finalement, c'est bien la réduction à la source qui est, à terme, la solution la plus soutenable.

## CONTEXTES

**Droits et libertés.** C'était attendu ([IE n° 306](#)) : le gouverneur de Californie, Gavin Newsom, a signé, le 8 octobre 2019, la [loi AB 1215](#) interdisant la reconnaissance faciale dans les caméras corporelles de toute personne habilitée à faire respecter la loi (policiers...). La loi entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain pour une période transitoire de trois ans.

### Santé, Singapour, agroalimentaire

#### Singapour durcit sa lutte contre le diabète et les boissons très sucrées

Le ministre de la Santé singapourien, Edwin Tong, a annoncé le 10 octobre que la cité-Etat allait **interdire la publicité pour les boissons à très haute teneur en sucre**. La règle s'appliquera aux boissons (jus de fruits, sodas, boissons instantanées, lait fermenté, yaourt...) en bouteilles, canettes, briques et autres contenants. **Les produits devront aussi afficher une étiquette portant la mention « mauvais pour la santé » (*unhealthy*)**. Cette étiquette sera également apposée sur les boissons à teneur en sucre moyenne ou élevée. D'autres facteurs entreront en ligne de compte pour déterminer si la boisson est mauvaise pour la santé, comme la quantité de graisses saturées. **Deux dispositions supplémentaires n'ont pas été retenues pour l'instant, sans être pour autant définitivement écartées** : l'instauration d'une taxe sur le sucre et l'interdiction pure et simple des boissons à très haute teneur en sucre. Le gouvernement annoncera les dispositions et la date exacte d'application de cette nouvelle loi en 2020. Elle s'inscrit dans le cadre du combat mené par l'Etat contre le diabète et rejoint d'autres initiatives adoptées à travers le monde pour lutter contre les boissons sucrées ([voir IE](#)).

**Paradis fiscaux.** Les ministres des Finances des pays de l'Union européenne ont retiré cinq pays de la liste grise des [paradis fiscaux de l'Union](#) : **la Suisse, l'île Maurice, la Serbie, le Costa-Rica et l'Albanie**. La liste grise regroupe les pays qui ne respectent pas au moins un critère relatif aux paradis fiscaux, mais qui se sont engagés à entreprendre des réformes. La liste noire – qui regroupe les pays qui dérogent à au moins un critère et n'ont pas pris d'engagement – a également été réduite. Elle est désormais constituée de

neuf pays (les Emirats arabes unis et les îles Marshall ayant été retirés de la liste) : le Belize, les Fidji, Guam, les îles Vierges américaines, Oman, les Samoa, les Samoa américaines, Trinité-et-Tobago, le Vanuatu. Pour l'association Oxfam, les critères de l'Europe ne sont pas assez stricts. L'ONG regrette, par ailleurs, que les pays de l'Union ne sont pas concernés par ces listes.

**Partage de la valeur.** L'OCDE a publié le 9 octobre dernier [le cadre](#) de ce qui pourrait constituer la fiscalité du numérique. L'impôt, dont l'assiette doit encore être fixée, « *garantirait que les entreprises multinationales qui exercent d'importantes activités dans des juridictions où elles n'ont pas de présence physique seraient imposées dans ces juridictions* ».

## Obsolescence, Union européenne, électroménager

### L'Union européenne fait un premier pas en faveur de la « réparabilité » des produits

Selon certains spécialistes, la durée de vie des machines à laver (il en existerait actuellement 10 000 modèles disponibles sur le marché européen) serait aujourd'hui inférieure de deux années à ce qu'elle était il y a dix ans. Par ailleurs, **la phase de production représenterait plus de la moitié de l'empreinte carbone d'un appareil**. Outre l'impact sur le climat, cet état de fait génère des déchets et ampute sérieusement le porte-monnaie des consommateurs.

Le 1<sup>er</sup> octobre, la commission européenne a complété sa directive sur l'écoconception avec **neuf nouvelles règles sur les appareils électroménagers**, dont certaines peuvent être considérées comme un premier pas vers le droit à réparer. Ainsi, pour les lave-linge et sèche-linge ménagers, les réfrigérateurs, les congélateurs, les lave-vaisselle et les téléviseurs, les fabricants devront **assurer la disponibilité des pièces de rechange en stock** durant une période allant de sept à dix ans selon les composants. De plus, des notices d'information sur la réparation et l'entretien devront être tenues à la disposition des réparateurs professionnels et les pièces devront pouvoir être changées à l'aide d'outils d'utilisation courante sans dommage irréversible pour l'appareil. Ces règles entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2021.

Les associations engagées sur les questions de la « [réparabilité](#) » et de l'obsolescence reconnaissent que cette décision constitue un progrès. **Mais elles regrettent** qu'elle ne concerne pas les particuliers pour ce qui est de la possibilité de réparer les produits (ce qui poserait, selon les constructeurs, un problème de responsabilité) et qu'elle ne porte pas sur d'autres articles très courants, comme le petit électroménager (machines à café, aspirateurs...) ou les smartphones. Des entreprises ont cependant déjà engagé des actions dans ces secteurs, comme le leader mondial du petit équipement domestique, le français [SEB](#), ou le fabricant de smartphones néerlandais [Fairphone](#). Cela étant, la question du coût de la réparation, et donc du prix des pièces de rechange, entrera certainement aussi en ligne de compte dans la dynamique de ce nouveau marché.

**Déchets.** L'Inde consomme 14 millions de tonnes de plastique environ par an et elle ne dispose pas d'un système organisé de collecte et de gestion des matières plastiques, ce qui entraîne une mise en décharge largement répandue. Face à cette situation, [le pays avait annoncé](#), le 5 juin 2018, qu'il éliminerait tous les plastiques à usage unique d'ici à 2022. **Mais le Premier ministre**, Narendra Modi, qui devait confirmer cette mesure le 2 octobre à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du leader de l'indépendance, le Mahatma Gandhi, **a déclaré qu'il y renonçait dans l'immédiat**, évoquant un ralentissement de l'économie et des pertes d'emploi. Le gouvernement va donc se contenter d'encourager la réduction de l'utilisation des emballages en plastique sur une base volontaire et de

demander aux Etats d'appliquer les règles de restriction existantes en matière de stockage, de production et d'utilisation de certains produits à usage unique, tels que les sacs en polythène ou les contenants alimentaires jetables en polystyrène expansé.

---

## OUTILS, ANALYSES

---

### Santé, agroalimentaire

#### Selon une étude, la consommation de viande et de charcuterie ne nuit pas à la santé

De nombreuses études attirent l'attention sur **les dangers qu'un excès de consommation de viande représente pour l'environnement et pour la santé**. Sur ce dernier point, des organismes comme le World Cancer Research Fund, le Centre international de recherche sur le cancer ou l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont montré que la consommation de viande rouge ou de viande transformée augmentait les risques de cancer, de maladies cardiovasculaires et d'autres pathologies, comme le diabète de type 2. **Mais une nouvelle étude, publiée par l'American College of Physicians, tente de démontrer que les liens sont très faibles** et qu'il n'est pas besoin de modifier sa consommation de viande rouge et de charcuterie pour protéger sa santé. **Les conclusions de cette étude ont cependant déjà été contestées par de nombreux chercheurs internationaux**. Ces derniers considèrent que si ces nouvelles données sont plus globales que d'autres, elles sont aussi moins précises. Des experts font également remarquer que de nombreux travaux ont été écartés de l'analyse. En revanche, celle-ci a intégré l'opinion des consommateurs en soulignant qu'une diminution de la consommation de viande rouge et de charcuterie ne compenserait pas la perte de qualité de vie des amateurs. Treize des quatorze auteurs de l'étude sont d'ailleurs des consommateurs réguliers de viande. De plus, selon un article du journal *Le Monde* daté du 14 octobre, trois au moins des chercheurs auraient omis de déclarer auprès de la revue « *leurs relations avec le secteur agroalimentaire, contrairement aux exigences éthiques de cette dernière* ». Enfin, si les risques pour la santé induits par une consommation de viande sont relativement faibles, ils ne sont pas négligeables au niveau d'une population.

**Agences extra-financières.** La société de services financiers MSCI s'est lancée dans l'analyse extra-financière en 2010 avec l'achat de l'agence américaine RiskMetrics. Depuis, elle a réalisé d'autres acquisitions dans ce domaine et renforcé son offre, notamment en matière d'indices ESG. MSCI a encore conforté son expertise en faisant récemment l'acquisition de la start-up suisse Carbon Delta, spécialisée dans la construction de modèles d'analyse de risques climatiques pour les marchés financiers.

**Reporting climatique.** En 2015, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney, et le financier américain, Michael Bloomberg, avaient lancé la Taskforce on Climate-related Financial Disclosure (TCFD). L'objectif de cette initiative était d'élaborer des règles définissant la manière dont les entreprises rendaient compte de l'effet du changement climatique sur leurs activités. Lors d'une conférence tenue à Tokyo, le 8 octobre, Mark Carney s'est exprimé sur les échéances à court terme de la démarche. Si des progrès ont été réalisés en qualité et en quantité, ils sont inégaux selon les secteurs. Pour lui, **il reste deux ans à la TCFD pour acquérir une bonne perception de ce qui compte pour obtenir un reporting de grande qualité**. Les entreprises devraient utiliser ce délai pour affiner leurs méthodes permettant de définir un standard, et ce avant qu'il ne soit imposé. Dans son allocution, Mark Carney a rappelé que la Banque d'Angleterre sera, en 2021, le premier régulateur à soumettre son système financier à des tests de résistance aux différentes trajectoires climatiques.

## Droits et libertés, justice, Mexique, France, énergie

### **EDF accusé de ne pas respecter la loi sur le devoir de vigilance pour un projet au Mexique**

Les énergies nouvelles faisant appel à des sources renouvelables ne sont pas sans provoquer de nuisances, au niveau environnemental ou sur le plan social, comme *Impact Entreprises* a eu, à plusieurs reprises, l'occasion de le souligner ([voir ici](#)). **L'énergie solaire et surtout l'énergie éolienne réclament pour leur développement de vastes étendues de territoire.** Fin 2019, la capacité générée par les centrales éoliennes atteindra 6 600 MW au Mexique, soit près du double de ce qu'elle représentait en 2016. Mais certaines de ces fermes sont implantées sur des terres communautaires. C'est le cas dans l'isthme de Tehuantepec (Etat d'Oaxaca) où vit la communauté d'Unión Hidalgo. Le 1<sup>er</sup> octobre, plusieurs organisations (les représentants communaux d'Unión Hidalgo, l'organisation de défense des droits humains Proyecto de Derechos Económicos, Sociales y Culturales [ProDESC], le Centre européen pour les droits humains et constitutionnels, basé à Berlin) ont adressé à **EDF une mise en demeure lui demandant de respecter son devoir de vigilance conformément à la législation française.**

L'entreprise française – dont la division EDF Renouvelables a remporté en 2016 un appel d'offres pour le développement d'un projet éolien (252 MW), baptisé Gunaa Siracú – **est accusée de ne pas respecter les droits relatifs à un consentement libre, informé et préalable des populations autochtones.** Les organisations précisent notamment que les contrats ont été signés avant que la communauté soit informée du projet (ce qui exclut de fait un consentement préalable) et que les processus de décision lors de la planification du projet et pendant la réalisation de l'évaluation d'impact environnemental et social se sont déroulés hors de la présence de la communauté. Les organisations soulignent également l'augmentation de la violence dans la région, l'exacerbation des divisions entre les membres de la communauté, la stigmatisation des défenseurs des droits humains et les menaces dont ils sont l'objet.

**Banques, climat.** Le World Resources Institute (WRI) a publié le 3 octobre les résultats de son [analyse des engagements en matière de financement durable](#) de cinquante des plus grandes banques mondiales privées. Ces résultats ont été obtenus grâce à son outil, [Green Targets](#). L'organisation indique que seule **la moitié des établissements avait pris de tels engagements à la fin de juillet** (les vingt-trois figurant dans le tableau de son étude auxquels il convient d'ajouter Banco Santander et Canadian Imperial Bank of Commerce qui se sont fixé des objectifs le 1<sup>er</sup> juillet 2019). Le WRI attire aussi l'attention sur le fait que **les objectifs annualisés de ces banques sont, en moyenne, inférieurs de moitié au financement annuel moyen qu'elles ont consacré aux énergies fossiles de 2016 à 2018.** Sept banques ont néanmoins des objectifs de financement durable annualisé supérieurs à leurs investissements annuels moyens dans les énergies fossiles : Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, Bank of Montreal, Barclays, National Australia Bank, Société générale, Standard Chartered, Westpac Banking.

## Chaîne d'approvisionnement, grande distribution

### **La grande distribution bénéficie toujours de l'exploitation des ouvriers dans l'agriculture (Oxfam)**

L'association de solidarité internationale Oxfam a réalisé des [enquêtes](#) dans cinquante plantations de thé noir situées dans l'Etat d'Assam (en Inde) et dans des exploitations de melon, raisin et mangue au Brésil. **Les investigations de l'ONG ont montré des conditions de travail et de vie très dégradées :** absence d'accès à des toilettes ou à l'eau potable, cas de choléra ou de typhus dans les plantations de

thé, cartes de rationnement pour compenser les très bas salaires pour la moitié des travailleurs de l'Assam. L'étude indique qu'à l'exportation, les chaînes de distribution et les marques de thé perçoivent entre 67 % et 94 % du prix final payé par le consommateur, alors que dans les plantations, les ouvriers touchent entre 1 % et 4 % de la valeur du produit. Au Brésil, les ouvriers doivent également recourir aux aides de l'Etat pour survivre en dehors des périodes de récolte et ils développent souvent des maladies de peau dues à une exposition aux pesticides sans protection adéquate. L'enquête montre que **plusieurs enseignes de la grande distribution s'approvisionnent dans les régions ou auprès des plantations et exploitations incriminées**. Aussi l'ONG, qui a noté les enseignes de la grande distribution au regard du respect des droits humains dans leur chaîne d'approvisionnement, leur demande-t-elle une nouvelle fois de prendre des mesures pour améliorer la situation.

**Travail des enfants, agroalimentaire.** Au Ghana et en Côte d'Ivoire, principaux pays producteurs de cacao, on estime à 1,6 million le nombre d'enfants travaillant dans ce secteur, souvent dans des conditions très précaires. Alors que les fêtes de fin d'année approchent, l'association Green America a [classé quinze marques](#) selon les efforts qu'elles ont engagés pour combattre le travail des enfants et la déforestation.

---

## ENTREPRISES

---

**GES, Sénégal, France, construction.** Le 26 juin 2019, Eiffage, le spécialiste français du BTP et des concessions, a lancé Sekoya, une plate-forme dédiée aux matériaux et procédés bas carbone. Son but est **d'identifier les solutions durables et bas carbone** au profit de la ville et des infrastructures, et de **favoriser les interactions sur ce sujet entre les acteurs** (PME, start-up, grandes entreprises, fournisseurs, clients, établissements financiers...) par le biais d'une sélection de projets et de l'organisation d'appels d'offres. Le continent africain est très concerné par la question climatique, notamment en raison de sa forte urbanisation, mais il bénéficie encore peu des initiatives visant à combattre le dérèglement climatique. Aussi, afin d'adapter sa démarche, Eiffage a-t-il annoncé, le 27 septembre dernier à Dakar (Sénégal), le lancement de Sekoya Afrique.

**GES, transport.** Le transport routier contribue de manière importante aux rejets de GES. Il participe, par exemple, à près de [5 % des émissions de l'Union européenne](#). Aussi le **projet de camion de 40 tonnes roulant à l'hydrogène vert** (produit à partir d'énergies renouvelables) présenté le 8 octobre dernier à Genève est-il une bonne nouvelle. Le camion sera testé par la société coopérative Migros Genève. L'hydrogène vert sera produit par les Services industriels de Genève (SIG), la pile à combustible sera conçue par le laboratoire d'ingénierie suisse GreenGT et le camion fabriqué par LARAG (Mercedes-Benz) et son partenaire russe Kamaz.

**Mode, textile.** Le 15 juillet, LVMH a annoncé une prise de participation minoritaire dans la maison de mode Stella McCartney. Selon les termes de l'accord, Stella McCartney devient aussi conseillère spéciale de Bernard Arnault, le président de LVMH, ainsi que des membres du comité exécutif du groupe. Quelques semaines plus tard, le 30 septembre, la styliste anglaise a dévoilé sa collection printemps-été 2020 lors de la Fashion Week de Paris. Selon la marque, **plus de 75 % de sa collection de prêt-à-porter est aujourd'hui écoresponsable**. En marge de la Fashion Week, la maison de couture a d'ailleurs présenté un manteau en fausse fourrure, baptisé « Koba ». Il ne se contente pas de remplacer la fourrure par des matières synthétiques le plus souvent peu écologiques. Il est composé, pour 37 %, de fibres fabriquées à partir de résidus d'amidon

